



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-072

Envoyé en préfecture le 19/08/2026

Reçu en préfecture le 19/08/2026

Publié le 19/08/2026

ID : 007-210703468-20260813-DEL2026_072SG-DE



Séance publique du 13 août 2026

Le 13 août 2026 à 18 heures trente, le Conseil Municipal de VIVIERS s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, Maire.

Étaient présents : Mme MATTEI Martine - Mme RIFFARD-VOILQUE Martine – Mme COMBIER Marie-Christine - M. CHEBOUKI Mouloud – M. BERMENT Philippe – Mme LAFONT Agnès – Mme FAURE-ALLIRAND Estelle - M. BAYLE Corentin – M. AUDIGIER Kevin - M. SERRE Claude - Mme CLAUDEL Jacqueline – M. JARNIAC Valentin - Mme SAVIO Victoria – M. RE Alain – M. DELCAMBRE Gérard - M. HALLYNCK Dominique -

Absents : Mesdames STEL Julie, IMBERT Patricia et Messieurs MURCIA Antoine et GUILLERM Stéphane

Procurations :

- M. HAUSHERR François à Mme COMBIER Marie-Christine
- Mme LARMANDE Véronique à M. BERMENT Philippe
- M. NEU Jean-Christophe à Mme LAFONT Agnès
- Mme ROUX Muriel à Mme RIFFARD-VOILQUE Martine
- Mme BOUGUERRA Nadia à M. SERRE Claude
- Mme CHABAL Marilène à M. CHEBOUKI Mouloud
- Mme SABADEL Laurence à M. HALLYNCK Dominique

Secrétaire de séance : Mme FAURE-ALLIRAND Estelle

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ARDECHE (UDSP07)

Rapporteur : Madame Marie-Christine COMBIER

Vu le dossier de demande de subvention de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ardèche (UDSP 07),

Considérant que la nature des projets associatifs présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider,

Considérant que l'UDSP 07 a sollicité la commune pour obtenir une subvention exceptionnelle dans le cadre de l'organisation d'un défi « vélo » en mémoire des pompiers ardéchois décédés en service, dont le départ aura lieu le 27 septembre 2026 depuis Viviers, afin de rallier le lieu du congrès national des sapeurs-pompiers, le 1^{er} octobre 2026 à Annecy,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

⇒ DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 450 € à l'UDSP 07 dans le cadre de l'organisation d'un défi « vélo » en mémoire des pompiers décédés en service,

⇒ VOTE à l'unanimité.

Délibéré le 13 août 2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Le Secrétaire de Séance
Estelle FAURE-ALLIRAND



Martine MATTEI
Maire de Viviers

